



Communiqué presse

Angoulême, le 20 juin 2024

CIRCUIT DES REMPARTS D'ANGOULEME – 13-15 SEPTEMBRE 2024

DEMANDE DE CHASUBLE

Le Circuit des Remparts d'Angoulême met en place une nouvelle procédure pour l'octroi des chasubles donnant accès à la piste lors des courses du dimanche 15 septembre 2024. Elle a été établie pour mieux prendre en compte les souhaits des médias en fonction de leurs projets rédactionnels et du nombre de chasubles limité octroyé au Circuit des Remparts.

PROCEDURE

- ✓ Les demandes de chasubles se font en complément de la demande d'accréditation, en remplissant le formulaire ci-après.
- ✓ **Le formulaire doit être retourné à l'adresse suivante : media.remparts@gmail.com**
- ✓ Les chasubles donnant l'accès aux zones de bords de piste doivent être motivées par la nature du reportage ou le type de média, le Circuit des Remparts d'Angoulême se réserve le droit de refuser une demande de chasuble.
- ✓ **Le service presse informera avant la manifestation de la suite donnée à la demande de chasuble.**
- ✓ Etant donné le nombre limité de chasubles, **celle-ci pourra être partagée entre plusieurs photographes.**
- ✓ Dans ce cas, le bénéficiaire s'engage à respecter strictement les horaires de mise à disposition.
- ✓ Les chasubles pourront être retirées au Centre média le **dimanche 15 septembre à partir de 7H30** contre le **dépôt d'une pièce d'identité.**

CONSIGNES

- ✓ **Le port permanent de la chasuble, enfilée sur le dernier vêtement, visible et identifiable est obligatoire.** Autorités de police, agents de sécurité, personnels de l'organisation, commissaires et responsables de piste pourront refuser l'accès en cas de non-respect de cette obligation.
- ✓ Le demandeur doit pouvoir justifier d'une assurance professionnelle en cours de validité couvrant son activité et d'une assurance responsabilité civile.
- ✓ **L'utilisation de drones est formellement interdite** sur tout le périmètre de la manifestation.

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

**association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901*



FORMULAIRE A RETOURNER A MEDIA.REMPARTS@GMAIL.COM

Je soussigné(e) :

Prénom : _____

Nom : _____

Média représenté : _____

Téléphone mobile : _____

Adresse e-mail : _____

Souhaite bénéficier d'une chasuble pour les raisons / le projet éditorial suivants :

Par ailleurs

- ✓ Je déclare **connaître les risques inhérents aux activités automobiles et au sport automobile**, en particulier les rallyes touristiques, les démonstrations et épreuves sur route et circuit.
- ✓ Je confirme **être détenteur d'une assurance professionnelle en cours de validité couvrant mon activité et d'une assurance responsabilité civile, À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT LORS DU RETRAIT DE L'ACCRÉDITATION.**
- ✓ Je **décharge de toute responsabilité les organisateurs du Circuit des Remparts 2024** en cas d'accident dans lequel je pourrais être impliqué(e), être victime ou que je pourrais occasionner.
- ✓ Je **m'engage à respecter strictement les consignes ci-dessus énumérées.**

A _____ le : _____

Signature : (merci de faire précéder de la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* »)

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

*association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901



CIRCUIT DES REMPARTS D'ANGOULEME – 13-15 SEPTEMBRE 2024

CONSIGNES ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ACCREDITATIONS PRESSE 2024

**Ce document devra obligatoirement être complété et signé lors du retrait de l'accréditation.
Merci de le lire attentivement.**

NOTE LIMINAIRE :

Dans le cadre du Circuit des Remparts 2024, les organisateurs précisent que seuls les journalistes détenteurs d'une carte professionnelle française CCIJP, de la carte AMAM, de la carte UJSF ou d'une carte professionnelle étrangère équivalente, peuvent prétendre à l'accréditation « MEDIA 2024 ».

En dehors de ce cadre, les cas particuliers pourront être étudiés.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser d'accorder une accréditation.

L'accréditation presse ne permet pas l'octroi systématiquement d'une chasuble, une demande spécifique doit être formulée spécifiquement auprès du service presse.

LES ACCRÉDITÉS S'ENGAGENT, EN TOUTES CIRCONSTANCES :

Avant toute chose et en permanence, à respecter les règlements sanitaires en vigueur afin de se protéger eux-mêmes et de protéger les autres.

- I.** à faire preuve de la plus grande vigilance qui sied lors d'événements automobiles ;
- II.** à respecter Lois et Règlements, quels qu'ils soient, en particulier le Code de la Route ;
- III.** à respecter les consignes qui leur sont données par les Forces de Sécurité, les organisateurs et leurs représentants, notamment les commissaires et le service presse de la manifestation ;
- IV.** à faire preuve de compréhension et à se comporter avec courtoisie et bienveillance, vis-à-vis de leurs consœurs et confrères, du public, des participants, des partenaires, des organisateurs et en général de toute personne ;
- V.** à porter leurs accréditations de manière visible ;
- VI.** à ne pas pénétrer dans les zones interdites, matérialisées ou indiquées par les personnels ;

Le non-respect de ces consignes pourra entraîner le retrait de l'accréditation.

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

**association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901*



Je soussigné(e) :

Prénom : _____

Nom : _____

Média représenté : _____

Téléphone mobile : _____

Adresse e-mail : _____

- ✓ déclare **connaître les risques inhérents aux activités automobiles et au sport automobile**, en particulier les rallyes touristiques, les démonstrations et épreuves sur route et circuit ;
- ✓ **décharge de toute responsabilité les organisateurs du Circuit des Remparts 2024** en cas d'accident dans lequel je pourrais être impliqué(e), être victime ou que je pourrais occasionner ;
- ✓ **décharge de toute responsabilité les organisateurs du Circuit des Remparts 2024** dans le cas où je serais victime d'une contamination de quelque nature que ce soit, et de ses conséquences.

A _____ le : _____

Signature : (merci de faire précéder de la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* »)

Contacts presse : media.remparts@gmail.com

Marie-France MUTTI - +33 6 62 58 45 77

Armelle de CLERMONT TONNERRE - +33 7 83 19 86 12

Association du Circuit des Remparts d'Angoulême*

BP 90247 – 16007 Angoulême Cedex 7 – France

www.circuitdesremparts.com

*association sans but lucratif sous l'égide de la loi de 1901